

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2016

Présents : M.C. BAPTISTE - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - A. DUBOIS - F. JOUANET - J.M. LAROCHE - G. LELAY - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - J. PERICHON - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents : Martine GOUEFFON (procuration à Marie-Claude BAPTISTE) - Michel MUSSIER (procuration à Michel SIMON)

Secrétaire de séance : Danièle MOUSSET

Ordre du jour :

↳ Désignation des conseillers communautaires - Moulins Communauté :

Par arrêtés des 1^{er} et 5 décembre 2016, Messieurs les Préfets de l'Allier et de la Nièvre ont arrêté le périmètre de Moulins Communauté à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ils ont également déterminé le nombre et la répartition des sièges des communes membres de la communauté d'agglomération de Moulins au sein du conseil communautaire à compter du 1^{er} janvier 2017. La répartition de droit commun a été retenue. Aussi, les communes de plus de 1000 habitants qui voient leur nombre de conseiller communautaire varier peuvent dès à présent procéder aux élections de leur (s) délégué (s) communautaire (s).

Sont élus : Jean-Michel LAROCHE et Michel SIMON (suppléant)

JM LAROCHE précise que le nouveau Conseil Communautaire sera installé le 12 janvier 2017 et que la composition des commissions et délégations aura lieu le 27 janvier. Dans l'attente de la désignation du Président, JC CHAMIGNON, doyen d'âge assurera la présidence.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Accord définitif subvention Conseil Départemental Chemin des Robinats :

Le Conseil départemental a émis un accord de principe sur le dossier de demande de subvention concernant les travaux au Chemin des Robinats (pour un montant de subvention de 5 644,47 €). Il convient maintenant de solliciter l'accord définitif de la commission permanente avant le 1^{er} mars 2017.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Réforme des modalités d'instruction et de délivrance des cartes d'identité :

A compter de février 2017, un nouveau dispositif pour l'instruction et la délivrance des cartes d'identité va être mis en place. Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, les habitants des communes de l'Allier devront désormais se rendre dans une des 15 communes équipées d'un « dispositif de recueil », c'est-à-dire le matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser. Autrement dit, les communes non équipées comme Bessay ne pourront plus recevoir les demandes de cartes d'identité.

L'Association des Maires de l'Allier et l'Association des Maires Ruraux de l'Allier proposent de prendre une délibération s'opposant à la suppression de ce service actuellement assuré par nos communes. Cette délibération sera remise à M. le Préfet à l'occasion d'un rendez-vous que ces 2 associations lui ont sollicité.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

↳ Questions diverses :

M. SIMON précise qu'un tracteur sera acheté auprès des Etablissements Viard (qui vont s'installer prochainement sur la commune). Cet achat d'un matériel de démonstration permet

à la commune de bénéficier de conditions financières très intéressantes à un prix de 46 000 € HT financé par un prêt concessionnaire sur 2 ans à un taux de 0%.

M.C. BAPTISTE rend compte des résultats du Téléthon qui a permis de récolter une somme de 1 677 €. Mme RESSOT de la Croix Rouge demande s'il serait possible que le CCAS communique le nom de personnes isolées pour que les membres de la Croix Rouge puissent les visiter comme cela se pratique déjà. Le conseil municipal donne son accord. Elle indique les dates des prochaines AG connues à ce jour : La Sarbacane le 7 janvier à 14 h 30, JM Laroche y participera, Les Archers le 13 janvier à 20 h MC Baptiste y participera.

F. JOUANET a participé à la dernière réunion du Centre Social de Jaligny. A ce titre elle indique qu'il serait souhaitable de renforcer l'équipe de bénévoles pour l'aide aux devoirs et que l'organisation actuelle pose problème pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui n'arrivent qu'à 17 h. Compte tenu des résultats positifs, le Centre Social souhaiterait pouvoir programmer une seconde séance mais cela implique un plus grand nombre de bénévoles.

D. VIZIER fait le compte rendu du repas de la cantine qui s'est très bien passé. Un spectacle de cirque a eu lieu le matin et les enfants ont fait avec leurs animatrices Sylvie et Anne une démonstration de danse et de théâtre après le repas.

S. BONJEAN indique que la distribution des colis de Noël avec le CCAS est terminée.

A. DUBOIS remercie le maire et les adjoints pour la qualité du repas de fin d'année offert aux élus et au personnel de la commune. L'agence postale ouvrira le 10 janvier, une petite réception sera organisée le 14 janvier 2017 sur place. Une réunion de la commission communication sera rapidement programmée pour l'organisation des vœux de la commune qui auront lieu le 6 janvier prochain. Il demande que des mesures soient prises pour limiter la vitesse rue de la Plaine et rue du Maquis de Chaugy compte tenu du comportement de certains utilisateurs. Il propose de relancer les informations par mail et de réfléchir à la création d'une page Facebook. Il faudrait que les messages sur le panneau lumineux soient plus courts.

M. SIMON confirme que le dernier terrain du lotissement du Pré Fleuron est en cours de vente.

J-M. LAROCHE rend compte de l'AG du SICTOM à laquelle il a participé et précise que certains points sont liés au regroupement des communes à la Com d'Agglo de Moulins notamment pour l'harmonisation des redevances. Il fait part des dernières résolutions prises par Moulins Communauté en particulier pour ce qui concerne les aides apportées par cette dernière aux communes rurales (fonds de concours de 900 000 €). Il annonce le changement d'aménageur du Logiparc. Moulins Habitat remplace la SEAU. La réussite de ce projet est liée à la vente des terrains. Actuellement 287 000 € de vente au lieu des 2 000 000 prévus.

B. TRONCIN signale le problème de fuites et d'eau chaude au local du foot. Il s'indigne du peu de soin des joueurs et de la saleté des vestiaires. Il y a toujours un problème de chauffage dans les locaux du tennis. M. Simon indique que ces problèmes ont été signalés et qu'ils vont être prochainement résolus par les entreprises concernées.

D. MOUSSET rend compte des propositions de la commission fleurissement tant pour ce qui concerne le fleurissement 2017 (achats de bacs pour le pont de la route de Gouise, divers parterres, suppression d'une buse sur 2 le long de la RN7 et fleurissement identique pour l'ensemble des bacs dans des couleurs à dominante rouge et jaune, jachères fleuries le long de certaines rues, utilisation restreinte des pesticides). La commission s'est également interrogée sur de nouvelles possibilités pour la mise en place de décorations de Noël en 2017. A ce titre elle souhaite que sa dénomination soit remplacée par « Comité Bessay Couleurs ».

G. LELAY s'interroge sur les modalités d'information pour la visite de RCF le samedi 17 décembre en mairie et comment a été fait le choix des associations qui ont participé à cette émission de radio. M. SIMON lui indique que la commune a été sollicitée par RCF dans le cadre d'émissions similaires faites dans plusieurs communes du département. RCF s'est chargé de contacter les associations et les commerçants et entreprises.

C. CHEVALIER rend compte de la dernière réunion du Conseil Municipal des Jeunes. Un groupe travaille sur les courriers à adresser au CMJ de Bessay en Vendée, un autre groupe travaille sur la remise en état des pistes de VTT et sur l'organisation éventuelle d'une manifestation au printemps prochain si ce projet est réalisable.

M. SIMON indique que plusieurs propriétaires ont signalé des dégâts importants sur leurs maisons suite à la sécheresse de l'an dernier. L'arrêté de catastrophe naturelle publié récemment ne prévoit qu'une seule commune dans l'Allier, ce qui pose des problèmes importants pour les autres communes. Les propriétaires concernés par de tels dégâts sont invités à se faire connaître pour permettre au maire de notre commune de faire un courrier à la préfecture

Séance levée à 20 h 17.